



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 14 MARS 2011

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 8 mars 2011

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 21 mars 2011

CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL DE LA
CHAMOISERIE - ATTRIBUTION DU MARCHÉ
DE MAITRISE D'OEUVRE

Accusé de réception de la préfecture en date du mardi
22 mars 2011

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU -

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Michel PAILLEY - M. Alain BAUDIN - M. Aurélien MANSART - Mme Nicole IZORE - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD -

Secrétaire de séance : - Mme Pilar BAUDIN

Excusés ayant donné pouvoir :

- Delphine PAGE donne pouvoir à Patrick DELAUNAY
- Guillaume JUIN donne pouvoir à Sylvette RIMBAUD
- Annick DEFAYE donne pouvoir à Josiane METAYER
- Blanche BAMANA donne pouvoir à Hüseyin YILDIZ
- Dominique BOUTIN-GARCIA donne pouvoir à Michel GENDREAU

PATRIMOINE ET MOYENS

**CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL DE LA CHAMOISERIE -
ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE MAÎTRISE D'ŒUVRE**

Madame le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la commission municipale compétente,

Par délibération en date du 20 septembre 2010, le Conseil municipal a approuvé le programme de travaux de réhabilitation du Centre technique municipal (CTM) de la Chamoiserie ainsi que l'enveloppe financière de 2 100 000 € HT qui lui a été affectée. Il a également procédé à l'élection en son sein des membres du jury chargés d'examiner les candidatures et les offres.

Par délibération en date du 17 décembre 2010, le Conseil municipal a autorisé l'indemnisation d'un des membres du jury.

Le 18 novembre 2010, le jury s'est réuni afin d'examiner les candidatures. Il a choisi cinq équipes qui ont ensuite remis leurs offres.

Le 10 février 2011, le jury a de nouveau délibéré et étudié les cinq offres. Il a retenu l'équipe de Sophie Blanchet pour un montant de marché de maîtrise d'œuvre de 290 089,80 € TTC.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- attribuer le marché de maîtrise d'œuvre à Sophie Blanchet pour un montant de 290 089,80 € TTC ;
- autoriser Madame le Maire ou son Adjoint délégué à signer le marché de maîtrise d'œuvre.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	45
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	0

Madame le Maire de Niort,
Députée des Deux-Sèvres

Signé

Frank MICHEL